



## Procédure de consultation

---

### Parlement fédéral

#### **Iv.pa. Regroupement familial. Supprimer toute discrimination subie en raison du droit interne**

L'initiative parlementaire vise à modifier la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI) de manière à supprimer la discrimination que subissent les ressortissantes et les ressortissants suisses en cas de regroupement des membres de leur famille originaires d'un pays tiers par rapport aux citoyennes et aux citoyens des États membres de l'UE ou de l'AELE.

Date d'ouverture: 8 septembre 2022

Date limite: 9 décembre 2022

Le dossier envoyé en consultation ainsi que les autres informations, telles que les personnes de contact, peuvent être consultés à l'adresse suivante:  
[https://fedlex.data.admin.ch/eli/dl/proj/2022/58/cons\\_1](https://fedlex.data.admin.ch/eli/dl/proj/2022/58/cons_1)

15 septembre 2022

Chancellerie fédérale

